



**DELIBERATION  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DES  
COMMUNES DU CENTRE-OUEST**

**Séance du 29/02/2020  
2<sup>ème</sup> convocation**

**Extrait n°67**

**Nombre**

**De conseillers en exercice : 38**

De Présents : 11

De Votants : 11

Abstention : 0

**Objet : Suspension du partenariat avec l'office intercommunal du sport**

Le quorum n'ayant pas été atteint le mardi 25 février 2020, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances le 29 février 2020 à 8 heures, sous la présidence de M ANTOYISSA Zainoudine. Réuni en 2<sup>ème</sup> lecture, il a pu valablement délibéré sans condition de quorum.

Date de la convocation : le 25 février 2020

**Présents :**

**ANTOYISSA Zainoudine, MADI Said, SAID Moinécha, YOUSOUFFOU Soulimana, MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, HOULAME ép Ahmed Aida, ATTOUMANI Harouna, MADI ASSANI Binti, HAROUNA Zaidani, ABDOU Mikidachi, HAIDAR Mohamed El Amine**

**Absents :**

**ALI-MALLOU Assani, MAHAMOUDOU Laouia, KAMARDINE Mansour, MAHADI Salima, AHMED Fatima, DOUKAINI Kamaria Ben, SAINDOU Dhoirifia, CHANFI Dahabia, MASSIALA Sadanati, ABDOU COLO Nassuhati, MVOULANA Chakila Ali Laila, ALI Fatima, ABDOU-MADI Sandati, ATTOUMANI Issoufi, MATTOIR Abdullah, MROIVILI Amina Moilim, SAID Mohamed Barrabé, , MROIVILI Mohamed Moindjié, IBRAHIM SAID Maanrifa, AHMED-**

**COMBO Ali, , HAMADA Dhalane Patrick, ABDALLAH Said, , HAMIDOU Mohamed Ali, Anchya BAMANA, MIKIDADI Madihali, BACAR Inchatil Soilihi,**

A été nommé secrétaire de séance : **Monsieur Madi Said**

Constatant le dysfonctionnement de l'Office de Sport de la 3CO par rapport aux objectifs fixés lors de sa création, et afin de rassurer des partenaires, le Président de la 3CO, par courriel en date du 06/02/2020, a décidé de suspendre toute collaboration entre la 3CO et l'Office de Sport jusqu'à un nouvel ordre. L'objectif étant d'instaurer les conditions d'un fonctionnement plus en phase avec les attentes des différents partenaires (DJSCS, APSL, animateur mis à disposition, etc.) et contributeurs financiers, et respectant les orientations politiques de la 3CO. Dans ce courriel, il avait indiqué que cette décision ferait l'objet d'une communication au conseil communautaire de la 3CO et aux membres du Conseil d'Administration de l'Office.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ;

#### **DECIDE**

- De prendre acte de la décision du Président de la 3CO de suspendre toute relation avec l'office du sport jusqu'à la mise en place d'un climat de confiance entre les deux institutions;
- Et d'autoriser le président à prendre tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, tous les membres ont signé sur le registre.

**Fait à Tsingoni, le 02 mars 2020**

**Le président de la 3CO**

